

RCS : ANNECY
Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 80046
Numéro SIREN : 343 992 400
Nom ou dénomination : AUTOMATISMES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES DE SAVOIE

Ce dépôt a été enregistré le 11/06/2021 sous le numéro de dépôt B2021/006459

COMPTES ANNUELS

AUTOMATISMES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES DE SAVOIE

605 rue de la Pointe de Cupoire 74300 CLUSES

SASU - Société par Actions Simplifiées Unipersonnelle

DATE DE CLOTURE : 31/12/2020

*Certifiée Conforme
T. Philippe COPPA.*

ATIS S.A

**AUTOMATISATION INGENIERIE
ET REALISATION**

**605, rue de la Pointe de Cupoire
74300 CLUSES**

Tel. 04 50 96 29 82 - Fax 04 50 18 29 71

SIRET 343 992 400 00030 - APE 7112 B

S.A au capital de 460 000 €

Sommaire

<u>Bilan - Actif.....</u>	<u>3</u>
<u>Bilan - Passif.....</u>	<u>4</u>
<u>Compte de résultat.....</u>	<u>5</u>
<u>ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS (Intercalaire).....</u>	<u>6</u>
<u>Faits caractéristiques.....</u>	<u>7</u>
<u>Règles et méthodes comptables.....</u>	<u>8</u>
<u>NOTES SUR LE BILAN (Intercalaire).....</u>	<u>11</u>
<u>Immobilisations.....</u>	<u>12</u>
<u>Amortissements.....</u>	<u>13</u>
<u>Provisions inscrites au bilan.....</u>	<u>14</u>
<u>Etat des échéances des créances et des dettes.....</u>	<u>15</u>
<u>Charges à payer et produits à recevoir.....</u>	<u>16</u>
<u>Charges et produits constatés d'avance.....</u>	<u>17</u>
<u>Composition du capital Social.....</u>	<u>18</u>
<u>Variation des capitaux propres.....</u>	<u>19</u>
<u>NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (Intercalaire).....</u>	<u>20</u>
<u>Ventilation du Chiffre d'affaires par secteur.....</u>	<u>21</u>
<u>Charge & produit exceptionnels.....</u>	<u>22</u>
<u>Ventilation de l'IS.....</u>	<u>23</u>
<u>Fiscalité latente et différée.....</u>	<u>24</u>
<u>AUTRES INFORMATIONS (Intercalaire).....</u>	<u>25</u>
<u>Rémunérations allouées aux membres des organes de direction.....</u>	<u>26</u>
<u>Engagements hors bilan.....</u>	<u>27</u>
<u>Crédit-Bail.....</u>	<u>28</u>
<u>Société établissant des comptes consolidés.....</u>	<u>29</u>
<u>Ventilation de l'effectif par catégorie.....</u>	<u>30</u>
<u>Entreprises liées.....</u>	<u>31</u>
<u>Liste des filiales (portrait).....</u>	<u>32</u>

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice 2020			Exercice 2019
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	85 162	85 162	0	808
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avancées sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	85 162	85 162	0	808
Terrains	105 631	62 894	42 738	44 970
Constructions	1 080 209	317 718	762 491	231 235
Installations techniques, matériel	280 715	184 575	96 140	40 160
Autres immobilisations corporelles	193 254	170 702	22 552	6 808
Immobilisations en cours	2 395	0	2 395	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	1 662 203	735 888	928 315	323 172
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	100 000	0	100 000	100 000
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	90	0	90	90
TOTAL immobilisations financières	100 090	0	100 090	100 090
Total Actif Immobilisé (II)	1 847 456	821 051	1 026 405	424 070
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	648 913	0	648 913	166 694
Clients et comptes rattachés	6 522 030	6 750	6 515 280	5 694 231
Autres créances	660 048	0	660 048	227 823
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	7 830 992	6 750	7 824 242	6 088 749
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	7 029 850	0	7 029 850	4 215 854
TOTAL Disponibilités	7 029 850	0	7 029 850	4 215 854
Charges constatées d'avance	33 115	0	33 115	40 266
Total Actif Circulant (III)	14 893 958	6 750	14 887 206	10 344 868
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	16 741 412	827 801	15 913 611	10 768 938

Bilan passif

BILAN PASSIF		Exercice 2020	Exercice 2019
Capital social ou individuel	dont versé : 460 000	460 000	460 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		0	0
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale		46 000	46 000
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	905 032	482 158
TOTAL Réserves		951 031	528 158
Report à nouveau		3 526 462	3 526 462
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		415 719	422 874
Subventions d'investissement		0	0
Provisions réglementées		0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		5 353 212	4 937 493
Produit des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		0	0
Provisions pour risques		40 684	35 581
Provisions pour charges		316 156	218 982
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		356 840	254 563
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 264 973	0
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0	0	0
TOTAL Dettes financières		1 264 973	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		5 842 871	3 411 020
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 320 962	791 800
Dettes fiscales et sociales		1 081 878	730 873
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	0
Autres dettes		7 801	688
TOTAL Dettes d'exploitation		8 253 512	4 934 380
Produits constatés d'avance		685 073	642 501
TOTAL DETTES (IV)		10 203 559	5 576 882
Ecart de conversion Passif (V)		0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		15 913 611	10 768 938

Compte de résultat

COMPTÉ DE RÉSULTAT	Exercice 2020			Exercice 2019	
	France	Exportation	Total		
Ventes de marchandises	0	0	0	0	
Production vendue biens	5 751 938	1 122 863	6 874 801	7 617 819	
Production vendue services	38 931	1 710	40 641	604 133	
Chiffres d'affaires nets	5 790 869	1 124 573	6 915 442	8 221 952	
Production stockée			0	0	
Production immobilisée			0	0	
Subventions d'exploitation			0	0	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			78 365	161 057	
Autres produits			28	21	
Total des produits d'exploitation (I)			6 993 855	8 383 030	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			0	0	
Variation de stock (marchandises)			0	0	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			-187 042	2 116 657	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0	0	
Autres achats et charges externes			4 018 451	2 881 403	
Impôts, taxes et versements assimilés			111 480	117 875	
Salaires et traitements			1 651 490	1 803 046	
Charges sociales			763 638	778 975	
Dotations d'exploitation	sur immobilisations		Dotations aux amortissements	58 027	55 889
			Dotations aux provisions	0	0
	Sur actif circulant : dotations aux provisions			0	0
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			28 086	34 997
Autres charges			617	680	
Total des charges d'exploitation (II)			6 444 750	7 789 521	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			549 105	593 509	
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0	
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0	
Produits financiers de participations			0	0	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0	
Autres intérêts et produits assimilés			0	0	
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0	
Différences positives de change			0	4	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0	
Total des produits financiers (V)			0	4	
Dotations financières aux amortissements et provisions			0	0	
Intérêts et charges assimilées			2 232	0	
Différences négatives de change			19	7	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0	
Total des charges financières (VI)			2 251	7	
RÉSULTAT FINANCIER			-2 251	-3	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			546 854	593 506	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			35 600	13 184	
Produits exceptionnels sur opérations en capital			432	15 000	
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0	
Total des produits exceptionnels (VII)			36 032	28 184	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			1 862	405	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			0	0	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			97 174	218 982	
Total des charges exceptionnelles (VIII)			99 036	219 387	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			-63 004	-191 203	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			0	0	
Impôts sur les bénéfices (X)			68 131	-20 570	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			7 029 887	8 411 219	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			6 614 168	7 988 345	
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)			415 719	422 874	

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

AUTOMATISMES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES DE SAVOIE

Faits caractéristiques

Faits marquants 2020:

La Covid-19 a été déclarée pandémie par l'Organisation mondiale de la santé le 11 mars 2020. Face à cette crise sanitaire mondiale sans précédent, la sécurité de ses équipes, partenaires, sous-traitants, clients et parties prenantes, ainsi que la continuité des services publics dont il est délégataire, sont les priorités absolues de la société.

La crise de la Covid-19 a entraîné un arrêt de l'activité de la société d'environ un bon mois pendant le premier confinement. A partir de mi-avril, l'activité a repris progressivement, et elle a été maintenue lors du second confinement.

Il en ressort une baisse de l'activité sur l'exercice 2020 par rapport à l'exercice précédent et une moindre couverture des frais fixes.

Par ailleurs, la crise sanitaire a engendré des coûts additionnels liés notamment à la mise en place de mesures de protection des salariés.

Dans ces conditions, le résultat de l'exercice 2020 est en légère baisse par rapport à l'an passé en dépit des mesures d'activité partielle mises en place.

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Principes généraux

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 au Plan Comptable Général.

Les règles comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes retenues par la société sont rappelées dans les paragraphes ci-dessous :

• Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires et le résultat générés par les contrats à long terme sont constatés dans les comptes selon l'avancement des travaux.

Le taux d'avancement correspond au rapport entre le coût des travaux exécutés au 31 décembre N et le montant total prévisionnel des coûts d'exécution des contrats

• Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire ou dégressive selon la méthode qui permet de mieux prendre en compte la dépréciation économique des immobilisations. Les durées d'amortissement retenues sont généralement les suivantes :

Immobilisations	Mode d'amortissement	Durée d'amortissement
Concessions, Brevets, Licences	Linéaire	1 à 3 ans
Constructions	Linéaire	10 à 20 ans
Matériels et outillage industriels	Dégressif	5 à 10 ans
Matériels de transport	Linéaire	4 ans
Matériels de bureau et informatique	Dégressif	3 à 4 ans

Concernant les fonds de commerce, ils sont soit amortis si ils ont une durée de vie limitée, soit dépréciés le cas échéant pour ajuster la valeur nette comptable à la valeur d'usage lorsque celle-ci est inférieure. Cette dépréciation est irréversible.

• Immobilisations financières

Les immobilisations financières se composent de :

- Titres de participations :

Les titres de participations sont enregistrés à leur valeur d'acquisition ou d'apport. Si cette valeur est supérieure à la valeur d'utilité, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence. La valeur d'utilité est déterminée par référence aux perspectives de développement et de résultat, celle-ci étant le cas échéant rectifiée pour tenir compte de l'intérêt de ces sociétés pour le groupe et de la quote-part des capitaux propres que les titres représentent.

- Autres immobilisations financières

Elles incluent principalement les dépôts et cautionnements

• Créances d'exploitation

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances font l'objet d'une appréciation au cas par cas. En fonction du risque encouru en particulier en tenant compte des résultats observés en matière de recouvrement, est constituée éventuellement sur chacune d'elles une provision pour dépréciation.

Les créances sont dépréciées en tenant compte des résultats observés en matière de recouvrement. Il en résulte des provisions pour dépréciation suivantes :

- Créances privées échues depuis plus de 6 mois provisionnées à 100%
- Créances publiques échues depuis plus de 9 mois provisionnées à 100%

• Trésorerie

Dans le cadre d'une gestion centralisée de trésorerie (cash pooling), les mouvements financiers générés entre notre société et notre actionnaire sont inscrits au compte courant groupe qui est inscrit au bilan dans le poste « disponibilités » à l'actif ou dans le poste « emprunts et dettes financières divers » au passif.

• Provisions pour risques et charges

Il est rappelé qu'en application du règlement CRC-2000-06, les provisions pour risques et charges sont constituées dès lors que le risque est certain ou probable et qu'il peut être estimé de manière suffisamment fiable. Elles prennent en compte les passifs nés au cours de l'exercice ou d'exercice antérieur même s'ils sont connus entre la date de clôture et celle de l'établissement des comptes.

Lorsqu'un contrat à long terme doit conduire à un résultat global déficitaire, il est constitué une provision pour perte à terminaison égale à la différence entre la perte totale estimée et le total des pertes relatives à ce contrat, déjà prises en compte au titre de l'exercice et éventuellement des exercices antérieurs.

• Engagements pris en matière de pension, retraites et indemnités assimilées/Provision pour pension, retraites et indemnités assimilées

Les indemnités de fin de carrière dues au titre de la convention des travaux publics sont prises en charge par la CNRO au moment de leur versement aux ouvriers. Pour le personnel ETAM et IAC l'engagement/la provision de la société correspondant à l'effectif présent au 31 décembre 2020 représente un montant de 632 491 €.

Ce montant a été déterminé en prenant en compte les principales hypothèses suivantes :

- Taux d'actualisation : 0.80%
- Taux d'inflation : 1,60%
- Tables des hypothèses de survie : INSEE 13-15 (hommes) ; INSEE 13-15 (femmes)
- Age début de carrière : Cadres 23 ans ; Non cadres 20 ans
- Age de départ à la retraite : Taux Plein
- Profil de carrière/âge : Constant 1%
- Tables de turnover : VE Cadres 2020 - VE Etam 2020 - VE Ouvrier 2020

• Intégration fiscale

La société ATIS est fiscalement intégrée dans le groupe VINCI. Son impôt sur les sociétés est calculé comme si elle était imposée séparément.

Notes sur le bilan

AUTOMATISMES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES DE SAVOIE

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
			Réévaluation	Acqu. et apports	Virement	Cession		
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0	0	0	0	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	85 162	0	0	0	0	85 162	0
	Terrains	105 631	0	0	0	0	105 631	0
Constructions	Sur sol propre	456 495	0	311 596	0	0	768 091	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0	0	0	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	66 823	0	245 295	0	0	312 118	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	206 477	0	75 000	0	762	280 715	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	46 734	0	7 500	0	0	54 234	0
	Matériel de transport	0	0	0	0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	120 443	0	18 576	0	0	139 019	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0	0	0	0
	Immobilisations corporelles en cours	0	0	2 395	0	0	2 395	0
	Avances et acomptes	0	0	0	0	0	0	0
	TOTAL (III)	1 002 604	0	660 361	0	762	1 662 203	0
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	0	0	0	0
	Autres participations	100 000	0	0	0	0	100 000	0
	Autres titres immobilisés	0	0	0	0	0	0	0
	Prêts et autres immobilisations financières	90	0	0	0	0	90	0
	TOTAL (IV)	100 090	0	0	0	0	100 090	0
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	1 187 857	0	660 361	0	762	1 847 456	0

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		84 354	808	0	85 162
Terrains		60 661	2 233	0	62 894
Constructions	Sur sol propre	249 585	19 110	0	268 694
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Installations générales, agencements	42 499	6 525	0	49 024
Installations techniques, matériels et outillages		166 318	19 019	762	184 575
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	46 734	105	0	46 839
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	113 635	10 227	0	123 863
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		679 432	57 219	762	735 888
TOTAL GENERAL (I + II + III)		763 786	58 027	762	821 051

Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0
Provisions pour haussé des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
TOTAL (I)	0	0	0	0
Provisions pour litige	0	0	0	0
Provisions pour garanties	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	35 581	28 088	22 985	40 684
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions	0	0	0	0
Provisions pour impôts	218 982	97 174	0	316 156
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	0	0	0	0
TOTAL (II)	254 563	125 262	22 985	356 840
Provisions sur immos incorporelles	0	0	0	0
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	0	0	0	0
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0
Provisions sur stocks	0	0	0	0
Provisions sur comptes clients	6 750	0	0	6 750
Autres provisions pour dépréciations	0	0	0	0
TOTAL (III)	6 750	0	0	6 750
TOTAL GENERAL (I + II + III)	261 313	125 262	22 985	363 590
Dont dotations et reprises d'exploitation		28 088	22 985	
Dont dotations et reprises financières		0	0	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		97 174	0	
dépréciations des titres mis en équivalence				0

Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations		0	0	0	
Prêts		0	0	0	
Autres immos financières		90	0	90	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE		90	0	90	
Clients douteux ou litigieux		0	0	0	
Autres créances		6 522 030	6 522 030	0	
Créances représentatives de titres prêtés		0	0	0	
Personnel et comptes rattachés		2 738	2 738	0	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		0	0	0	
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	80 166	80 166	0	
	Taxe sur la valeur ajoutée	478 875	478 875	0	
	Autres impôts	4 646	4 646	0	
	Etat - divers	3 852	3 852	0	
Groupes et associés		0	0	0	
Débiteurs divers		89 771	89 771	0	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		7 182 078	7 182 078	0	
Charges constatées d'avance		33 115	33 115	0	
TOTAL DES CREANCES		7 215 283	7 215 193	90	
Prêts accordés en cours d'exercice		0			
Remboursements obtenus en cours d'exercice		0			
Prêts et avances consentis aux associés		0			
Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles		0	0	0	0
Autres emprunts obligataires		0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine		1 264 973	211 474	1 053 499	0
Emprunts et dettes financières divers		0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés		1 320 962	1 320 962	0	0
Personnel et comptes rattachés		335 148	335 148	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		205 846	205 846	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	518 741	518 741	0	0
	Obligations cautionnées	0	0	0	0
	Autres impôts	22 143	22 143	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	0	0	0
Groupes et associés		0	0	0	0
Autres dettes		5 850 672	5 850 672	0	0
Dette représentative de titres empruntés		0	0	0	0
Produits constatés d'avance		685 073	685 073	0	0
TOTAL DES DETTES		10 203 559	9 150 060	1 053 499	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice		0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice		0			

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	0
Autres emprunts obligataires	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0
Emprunts et dettes financières divers	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	5 842 871
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	672 474
Dettes fiscales et sociales	426 158
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	0
Autres dettes	0
Total	6 941 503

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	0
Autres immobilisations financières	0
Créances clients et comptes rattachés	4 009 146
Personnel et comptes rattachés	2 667
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0
Etat et autres collectivités publiques	0
Autres créances	34 097
Disponibilités	0
Total	4 045 909

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges Constatées d'Avance	33 115	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
TOTAL	33 115	0	0

Produits constatés d'avance

Produits constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Produits constatée d'Avances	685 073	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
TOTAL	685 073	0	0

Nombre et valeur nominale des composants du capital social

Capital	Nombre au début de l'exercice	Valeur nominale	Valeur totale
31/12/2019	2 500	184	460 000
Variation			0
31/12/2020	2 500	184	460 000

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	460 000						460 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0						0
Ecart de réévaluation	0						0
Réserve légale	46 000						46 000
Réserves statutaires ou contractuelles	0						0
Réserves réglementées	0						0
Autres réserves	482 158				422 874		905 032
Report à nouveau	3 526 462						3 526 462
Résultat de l'exercice	422 874	415 719	422 874				415 719
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 937 493	415 719	422 874	0	422 874	0	5 353 212

Notes sur le compte de résultat

AUTOMATISMES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES DE SAVOIE

Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export et Intracom.	Total Exercice N.	Total Exercice N-1	Variation
Chiffre d'affaires net	5 790 869	1 124 573	6 915 442	8 221 952	-16%
TOTAL	5 790 869	1 124 573	6 915 442	8 221 952	-16%

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre résultat courant et résultat exceptionnel

	Résultat avant impôts	Impôts dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	546 854	68 131	478 723
Résultat exceptionnel (et participation)	-63 004	0	-63 004
Résultat Comptable	483 850	68 131	415 719

Autres Informations

AUTOMATISMES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES DE SAVOIE



Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Les rémunérations des organes de direction ne sont pas fournies. Cela conduirait indirectement à fournir des rémunérations individuelles.

Engagements hors bilan

Catégorie d'engagement	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
------------------------	-------	--------	--------------	---------

ENGAGEMENTS DONNES

	0			
Société Générale	1 393 250	1 393 250		
	0			
	0			
	0			
	0			
A.Total des suretés personnelles données	1 393 250	1 393 250	0	0
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
B.Total des suretés réelles données	0	0	0	0
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
C. Total contrats de Location	0	0	0	0
	0			
	0			
	0			
	0			
D. Total autres engagements donnés	0	0	0	0
I. Total engagements donnés (A+B+C+D)	1 393 250	1 393 250	0	0

ENGAGEMENTS RECUS

	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
A.Total des suretés personnelles reçues	0	0	0	0
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
B.Total des suretés réelles reçues	0	0	0	0
	0			
	0			
	0			
	0			
C. Total autres engagements reçus	0	0	0	0
II. Total engagements reçus (A+B+C)	0	0	0	0

Crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine					0
Amortissements :					
· Cumuls exercices antérieurs					0
· Dotation de l'exercice					0
Total	0	0	0	0	0
Redevances payées :					
· Cumuls exercices antérieurs					0
· Exercices					0
Total	0	0	0	0	0
· A plus d'1 an et 5 ans au plus					0
· A plus de 5 ans					0

Société établissant des comptes consolidés

Dénomination et siège social

VINCI SA

Capital de 1.471.298.045 €

RCS Nanterre 552 037 806

1 Cours Ferdinand de Lesseps - 92500 RUEIL MALMAISON

Effectif moyen par catégorie

Effectif	Effectif moyen salarié	
	N	N ²
Ingénieurs et Cadres	9	8
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	33	34
Ouvriers		
dont apprentis	2.33	3.33
TOTAL	42	42

Entreprises liées

Postes	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation
Comptes d'actifs	7 667 008	100000
Avances et acomptes sur immobilisations		
Avances et acomptes sur Fournisseurs	516 618	
Participations		100 000
Créances rattachées à des participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Créances clients et comptes rattachés	12 000	
Compte courant d'intégration Fiscale	109 256	
Disponibilités (compte-courant trésorerie débiteur)	7 029 134	
Capital souscrit appelé non versé		
Comptes de passifs	147 400	0
Emprunts et dettes financières divers (C/C trésorerie créditeur)		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	147 400	
Comptes de résultat	0	0
Produits de participation		
Autres produits financiers		
Charges financières		

Liste des filiales et participations

	SITUATION NETTE		% Quote part capital détenu en pourcent.	VALEUR COMPTABLE DES TITRES DETENUS		PRETS ET AVANCES consentis par la sté et non encore remb.	MONTANTS CAUTIONS ET AVALS	CHIFFRE D'AFFAIRES H.T.	RESULTATS BENEFICES ou PERTES	DIVIDENDES ENCAISSES dans l'exercice	OBSERVATIONS
	Capital	Reserves et report à nouv. avant affect. des résultats		Brute	Nette						
A-Filiales ATIS ROM	215	51607	100	100000	100000	0	0	143360	-18662	0	0 taux retenu: 1€ = 4.8694
B-Participations											
C-Autres participations											
Total				100000	100000	0	0	143360	-18662	0	0



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

AUTOMATISMES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES DE SAVOIE

Société par Actions Simplifiée

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

*Copie Certifiée Conforme à
l'original.*

ATIS S.A.T. *Philippe Coppa*

AUTOMATISATION INGENIERIE
ET REALISATION

605, rue de la Pointe de Cupoire
74300 CLUSES

Tél. 04 50 96 29 82 - Fax 04 50 18 29 71

SIRET 341 992 400 00030 - APE 7112 B

S.A au capital de 460 000 €

Exercice clos le 31 décembre 2020
AUTOMATISMES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES DE SAVOIE S.A.S.
605 rue de la Pointe de Cupoire 74300 CLUSES

KPMG SA
société française membre du réseau
KPMG constitué de cabinets
indépendants adhérents de KPMG
International Limited, une société de
droit anglais ("private company limited
by guarantee").

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

AUTOMATISMES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES DE SAVOIE S.A.S.

605 rue de la Pointe de Cupoire 74300 CLUSES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'associé unique de la société AUTOMATISMES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES DE SAVOIE S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AUTOMATISMES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES DE SAVOIE S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG SA
société française membre du réseau
KPMG constitué de cabinets
indépendants adhérents de KPMG
International Limited, une société de droit
anglais ("private company limited by
guarantee").

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE



AUTOMATISMES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES DE SAVOIE S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

31 décembre 2020

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation du chiffre d'affaires et du résultat des contrats à long terme selon la méthode de l'avancement.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



AUTOMATISMES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES DE SAVOIE S.A.S.
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
31 décembre 2020

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 12 mai 2021

KPMG SA

François Plat

Associé

Signature
numérique de
François Plat
Date : 2021.05.12
19:38:41 +02'00'

AUTOMATISMES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES DE SAVOIE
ATIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 460 000 euros
Siège social à : 605 rue de la Pointe de Cupoire 74 300 CLUSES
343 992 400 RCS ANNECY

PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 28/05/2021

L'an 2021
Le 28 Mai

La société **LEPTA FINANCES**, société par action simplifiée au capital de 305 770 €, dont le siège social est à CLUSES (74 300), 605 rue de la Pointe de Cupoire, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Annecy sous le n° 434 049 839,

Représentée par M. Philippe COPPA en sa qualité de Directeur Général,

Agissant en qualité d'associé unique (la « **Associé Unique** ») de la société ATIS, société anonyme au capital de 460 000 euros, dont le siège social est situé 605 rue de la Pointe de Cupoire 74 300 CLUSES, identifiée sous le n° 343 992 400 RCS Annecy (la « **Société** »),

S'est réunie sur convocation du Président conformément aux Statuts de la Société.

Monsieur Philippe Coppa préside la séance en sa qualité de Président.

L'Associé Unique de la société ayant pris connaissance des documents suivants :

- Les statuts de la société,
- La copie des lettres adressées à l'Associé Unique et aux commissaires aux comptes,
- Les comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2020 (bilan, compte de résultats, annexe),
- Le rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux Comptes,
- Le texte des projets de résolutions,

- Précise que les documents et renseignements cités ci-dessus lui ont été adressés ainsi qu'au Commissaire aux Comptes, ou tenus à leur disposition au siège social dans les conditions fixées dans les statuts,

- Déclare que le cabinet KPMG, Commissaire aux Comptes titulaire, dûment convoqué est absent et excusé,

- Après lecture par le Président de l'ordre du jour :

- Lecture du Rapport des Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus au Président
- Affectations du Résultat
- L'absence de conventions réglementées relevant des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce
- Modification de l'article 24 des statuts,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour les formalités

Prends les décisions suivantes :

PREMIÈRE DECISION

L'Associé Unique,

- **après avoir entendu** la lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.
- **approuve** les comptes de cet exercice tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport qui fait apparaître un bénéfice de 415 719€.
- **approuve** le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 4970 €, et l'impôt correspondant de 1 392 €.
- **donne** en conséquence au Président et aux Commissaires aux Comptes quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

DEUXIÈME DECISION

L'Associé Unique :

- **rappelle** que le montant total distribuable s'établit comme suit :

• Résultat de l'exercice :	415 719 €
• Report à nouveau :	3 526 462 €
• Autres réserves :	905 032 €

Total distribuable : 4 847 213 €

- décide de l'affectation suivante:

• Distribution de dividendes :	2 000 000 €
<i>Soit un dividende unitairement arrondi à [800€*]</i>	
• Affectation du solde au compte autres réserves	<u>2 847 213 €</u>

Total Affectation 4 847 213 €

- décide de prélever sur le report à nouveau de 2 000 000€, afin de distribuer un dividende de 2 000 000 € (soit un dividende unitairement arrondi à 800 € par action), et d'en affecter le solde au comptes d'autre réserves pour un montant de 1 526 462€.

L'Associé Unique rappelle, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice	Montant des dividendes	Dividendes par action éligible à l'abattement de 40% (personne physique)	Dividendes par action non éligible à l'abattement de 40% (personne morale)
31/12/2019	0	0	0
31/12/2018	1 050 000 €	0	1 050 000€ Soit 420€ par action
31/02/2017	0	0	0

TROISIÈME DECISION

L'Associé Unique, constate qu'aucune convention relevant des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce n'a été portée à connaissance au cours de l'exercice et qu'en conséquence aucune convention n'est mentionnée au registre des décisions.

QUATRIÈME DECISION

Modification de l'article 24 des statuts

L'Associé unique décide de modifier les Statuts de la Société pour :

- **Supprimer l'obligation d'établir un rapport de gestion**

« L'article 24 - COMPTES ANNUELS des statuts

A la clôture de chaque exercice, le Président établit un inventaire et les comptes annuels qui sont mis à la disposition du commissaire aux comptes et du Comité d'entreprise, conformément aux dispositions du Code de commerce et du Code du travail, avant l'approbation des comptes par l'associé unique ou les associés.

Le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice et la situation de la Société établi par le président, est également tenu à la disposition des commissaires aux comptes et du Comité d'entreprise.

Tous ces documents sont adressés ou communiqués à l'associé ou aux associés ainsi qu'il a été dit ci-dessus.

Les comptes annuels sont établis chaque année, selon les formes et les méthodes d'évaluation telles qu'indiquées dans le rapport de gestion de l'exercice en cours. »

est modifié comme suit :

Article 24 - COMPTES ANNUELS

« A la clôture de chaque exercice, le Président établit un inventaire et les comptes annuels qui sont mis à la disposition du commissaire aux comptes et du Comité social et économique, conformément à la loi avant la décision unilatérale de l'Associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, avant la réunion de l'Assemblée ou la consultation par correspondance.

Tous ces documents sont adressés ou communiqués à l'associé ou aux associés ainsi qu'il a été dit ci-dessus.

Ils sont établis chaque année, selon les mêmes formes et les mêmes méthodes d'évaluation. »

CINQUIEME DECISION

Modifications des statuts

L'Associé unique, approuve, article par article, puis dans son ensemble les nouveaux statuts de la Société, tels qu'annexés aux présentes.

SIXIEME DECISION

L'Associé Unique confère en tant que de besoin, tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie et d'un extrait du procès-verbal des présentes décisions, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales consécutives.

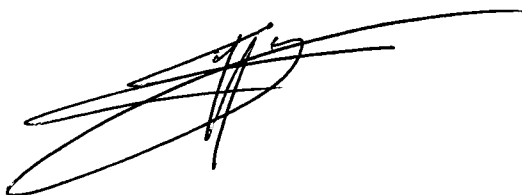
* *

*

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique puis consigné sur le registre des décisions.

L'Associé Unique
Pour LEPTA Finances
Représenté par M. Philippe COPPA



ANNEXE

**LISTE DES CONVENTIONS INTERVENUES
DIRECTEMENT OU PAR PERSONNES INTERPOSEES
ENTRE LA SOCIETE ET SON DIRIGEANT**

(article L. 227-10 al.4 du Code de Commerce)

Néant

,